

Numéro spécial

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Numéro spécial audits // mai 2015

LA DESIRADE



A LA UNE

>> **L'audit de la régie de transport**
et

>> **L'audit financier**

Le mot du Maire

Après le succès du premier numéro de notre BIM (Bulletin d'Information Municipal) nous vous proposons ce numéro spécial.

Nous pouvons dire beaucoup sur les raisons qui ont motivé la rédaction de celui-ci.

Mais vous êtes-vous déjà imaginés bâtir sur un terrain sans avoir fait analyser le sol au préalable ? Tout bon architecte conseillerait de le faire !

Notre unique intérêt, est que chacun comprenne les enjeux pour la Désirade et se fasse sa propre opinion sur les questions cruciales que nous abordons.

Les audits présentés s'appuient sur des analyses d'experts. Nous développons les points traités en toute objectivité.

« La Désirade de demain, ambitieuse, se construit sur du solide et du concret. »

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Le Maire,
Jean-Claude PIOCHE

Régie de transport : une gestion à redéfinir

La commune est compétente pour organiser le service de transports et définir la politique des transports à l'intérieur de ses limites territoriales.

A cet effet, une régie a été mise en place. Il s'agissait d'assurer un service de transport urbain et scolaire efficace, tout en prenant en compte les conditions économiques, sociales et environnementales les plus avantageuses pour la commune.

Une mission d'audit a été réalisée afin de mettre en évidence les points forts et les points faibles du système en place.

Comptes administratifs Régie de transport de la Désirade		2012 réalisé	2013 réalisé	2014 réalisé
Recettes	Subvention département	0	0	30 000
	Subvention commune	35 551	107 836	75 000
	Ventes de produits	4 436	11 034	6 504
	Opérations d'ordre	3 000	9 000	
Total des recettes		42 987	127 870	111 504
Dépenses	Charges à caractère général	6 889	36 542	48 585
	Charges de personnel	20 272	91 857	55 983
	Prélèvement au profit de la section investissement	3 000	9 000	9 000
Total des dépenses		30 161	137 399	113 568

Financement de la régie de transports par la commune :

- Plus de 80 % en 2012
- Plus de 80 % en 2013
- Près de 70% en 2014

Chute de la vente des tickets et du nombre d'inscriptions au ramassage scolaire en 2014

En 2014 :
Les deux bus accidentés
...simultanément!!!
Service impossible à assurer pendant 6 mois !

En plus du transport scolaire, l'activité de transport urbain a été développée et représente 60 % des ventes de produits. Cependant cette stratégie ne permet pas d'assurer des recettes suffisantes pour limiter la participation de la commune au financement de la régie de transport.

L'entretien des véhicules

Il faut noter que la vétusté des véhicules nous oblige à effectuer de lourdes dépenses d'entretien de manière récurrente.

En conclusion : cette régie de transport qui devrait s'équilibrer par ses propres ressources pèse lourdement sur le budget de la commune. Il est impératif de trouver des solutions pour continuer à répondre aux besoins de la population. Malgré nos moyens limités, nous voulons maintenir le cap de nos ambitions pour la Désirade.

C'est dans cette optique que nous avons, conformément à la loi, confié à la Communauté d'agglomération du sud-est Grande-Terre la gestion du transport public scolaire et urbain de la Désirade. La mise en place du nouveau système sera effective à la rentrée scolaire 2015 et sera assurée par le Syndicat Mixte des Transports du grand cul-de-sac marin.

Finances communales : de nouvelles orientations

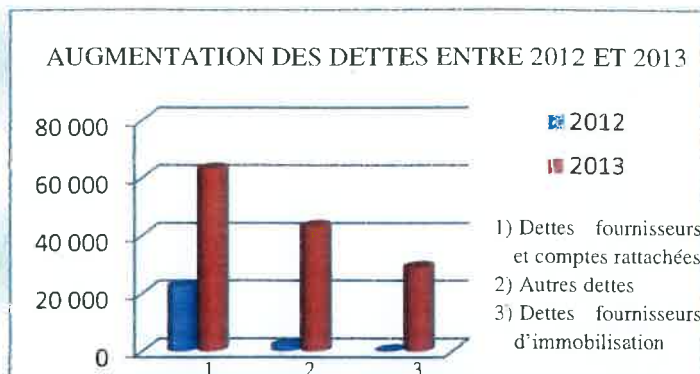
Bien que la Désirade fasse partie des plus petites communes de France, ses élus sont soumis aux mêmes responsabilités de gestion des fonds publics que ceux des plus grandes communes. C'est pourquoi, nous avons choisi de réaliser un audit financier dont nous rapportons les conclusions et recommandations ci-dessous. Ceci est important pour redéfinir au besoin, nos priorités et la direction dans laquelle nous devons travailler.

L'analyse des comptes

La commune de la Désirade dispose d'un actif immobilisé de 20 103 900€. Ce n'est pas de l'argent. Ce chiffre représente l'estimation de notre patrimoine : terrains, constructions et infrastructures.

Les disponibilités d'un montant de 1 103 630€ inscrits à l'actif du bilan 2013 sont des deniers qui contribuent à :

- rembourser deux emprunts dont plus de la moitié soit 513 381 € reste à payer,
- honorer le paiement des dettes accumulées entre 2012 et 2013 (schéma en haut ci-contre),
- faire face à la croissance vertigineuse de la masse salariale entre 2012 et 2013, répercutée sur le budget 2014.



Charges salariales

1 718 714 € en 2012

1 866 404 € en 2013

2 104 228,43 € en 2014

Neutraliser les risques internes :

**Manque de coordination
et de communication
entre les services**

Nous devons impérativement nous équiper d'outils récents et performants pour le suivi des procédures et pour une gestion efficace et optimale des finances. Au niveau de l'organisation des services il est nécessaire de redéfinir rapidement notre politique générale.

**Absence et défaut
d'entretien du
patrimoine. « Un
matériel entretenu
coûte moins cher qu'un
matériel à remplacer »**

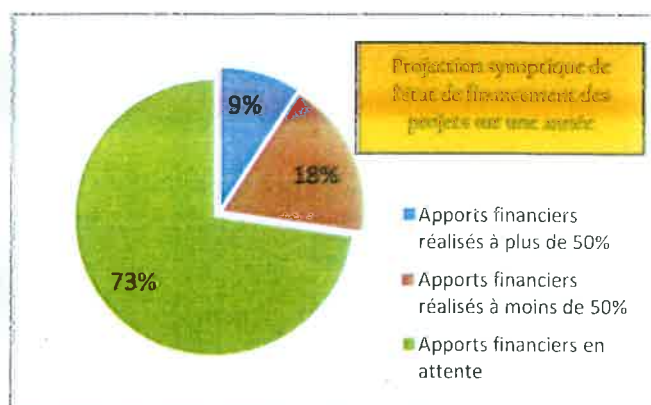
Eviter les risques externes

Sont visées, les relations de la collectivité avec les associations. Elles doivent être en situation de transparence comptable et fiscale. C'est ce sur quoi la nouvelle équipe a commencé à travailler avec la mise en place du bureau des associations.

**Côté investissement : une
meilleure gestion des projets est
indispensable.**

La gestion des projets

Notre priorité est d'obtenir le solde financier sur les projets déjà réalisés et de suivre les dossiers en cours pour réduire le coût des projets pour la collectivité.



Nos objectifs

La réalisation de ces 2 audits était un travail préalable nécessaire en début de mandature. Forts des recommandations qui nous ont été faites nous sommes en mesure de redéfinir nos priorités et de mieux orienter notre politique générale pour la commune.

Désormais, nous travaillons en étroite collaboration avec la Direction régionale des finances publiques de Sainte-Anne et le Centre de gestion de la Guadeloupe pour un meilleur suivi des finances.

Par ailleurs, compte tenu du renforcement de notre présence au Département nous bénéficierons d'un accompagnement plus efficace sur certains projets.

Nos priorités

Notre priorité dans l'immédiat, est d'assurer un service public efficace et efficient à l'attention de chaque désiradien. Dans cette optique, nous nous attachons à :

- Impliquer tous les agents de la collectivité
- Garantir l'égalité de tous les désiradiens face au service public
- Réduire les coûts supportés par la collectivité
 - Protéger notre patrimoine
 - Redynamiser notre territoire

Nos préoccupations

LA GESTION DES ALGUES SARGASSES

Plus de **2 500 tonnes** ramassées depuis juillet 2014

60 000 euros de dépenses non prévues au budget

La principale solution qui s'offre à nous dans l'immédiat est de continuer à les ramasser. Par ailleurs, nos scientifiques se penchent sur la question du traitement et de leur valorisation. Nous suivons de très près ce dossier qui nous touche particulièrement

Les axes d'évolution

Dans les mois qui viennent nous concentrerons nos actions sur l'accompagnement du personnel en utilisant les moyens à notre disposition pour réorganiser les services.

Au niveau de la gestion des projets, nous avons constitué un « comité de gestion des projets » afin de vérifier leur viabilité et leur pertinence eu égard aux attentes de la population.